



CID 51

Le recrutement et l'évaluation d'un chercheur par la CID 51 se fondent sur la qualité scientifique du candidat et de son projet. Son dossier doit, de plus, faire ressortir l'interdisciplinarité du parcours et du projet dans les thématiques couvertes par la CID 51. Dans l'examen comparatif des dossiers, il sera tenu compte de la variété des disciplines et des thèmes, de la diversité des profils et des cultures en matière de publication et de communication, diversité inhérente à une commission interdisciplinaire. Seront également prises en considération les actions de valorisation (brevets, logiciels) et les actions de diffusion des connaissances (enseignement, organisation de conférences, colloques, ateliers, expositions, vulgarisation).

Recrutement des chercheurs

Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs.

Accès au grade CRCN

- Le projet doit être pertinent dans le cadre des thématiques de la CID51 et le parcours interdisciplinaire est particulièrement important pour l'appréciation du candidat. Si une expérience interdisciplinaire ne saurait être attendue pour les personnes dont la candidature repose principalement sur les travaux de thèse, il faudra démontrer qu'il s'agit bien d'un objectif majeur du projet, à travers ses problématiques, ses hypothèses de travail, les questions posées voire les premiers résultats.
- La qualité des publications est plus importante que leur nombre. Le rôle du chercheur dans ses publications sera également pris en compte.
- L'évaluation de la production scientifique tiendra compte de l'ancienneté dans la carrière scientifique.
- La diversité thématique et la mobilité géographique seront valorisées, d'autant plus quand elles révèlent une ouverture interdisciplinaire.
- La capacité à construire un projet de recherche original et autonome, en harmonie avec les équipes de recherche envisagées pour leur intégration, sera considérée.
- Le projet devra apporter des avancées méthodologiques significatives en utilisant des outils et/ou concepts du domaine des mathématiques, de l'informatique, de la physique ou de la chimie.
- Le projet doit être centré sur des questions biologiques bien définies et doit être en adéquation avec les développements récents de la biologie.
- Le projet de recherche doit avoir un caractère novateur, être original et pertinent par rapport aux problématiques actuelles au niveau international.

- Qualité de l'audition : pédagogie dans la présentation à un public interdisciplinaire, positionnement du projet au niveau biologique et méthodologique, capacité à répondre aux questions du jury.
- Adéquation du parcours scientifique au niveau de qualification du concours.
- Capacité à construire un projet de recherche original et autonome, en harmonie avec les équipes de recherche envisagées pour leur intégration.
- Selon le parcours de recherche, sera également considérée l'implication dans des programmes de recherche interdisciplinaires, d'animation, d'encadrement, de rayonnement et/ou de valorisation.

Accès au grade DR2

En plus des critères CRCN évalués selon l'expérience des candidats, il est attendu, de la part des candidats postulant à un grade DR2, un engagement confirmé à l'égard de l'interdisciplinarité. L'accent sera mis également sur la capacité et l'expérience d'encadrement, de gestion d'équipes et sur l'investissement dans la mise en place de projets nationaux et internationaux.